

Belgique : François aurait approuvé la bénédiction des couples homosexuels

Publié le 17 octobre 2022 · 4 min de lecture



Selon une source, le pape François était au courant de la préparation d'une liturgie de bénédiction des couples homosexuels par l'épiscopat néerlandophone de Belgique, qui a été publiée le 20 septembre 2022, accompagnée d'une lettre d'explication.

Cette publication a provoqué des remous et de nombreuses réactions. Les évêques s'étaient défendus. Mgr Johan Bonny, évêque d'Anvers avait affirmé qu'il avait parlé de ce projet au pape François – qu'il a rencontré à Rome au mois de juin – et qu'il était en « communion avec lui ».

Dans un article publié le 13 octobre dernier, le journal *La Croix* explique que le texte est en gestation depuis quatre années, depuis une rencontre d'intellectuels et de théologiens avec le pape François en mai 2018. Ce groupe, baptisé « Logia » a reçu les encouragements du pontife.

Ils se sont alors tournés vers le cardinal Jozef De Kesel qui les a encouragé et les a chargé d'étudier la question d'un meilleur accueil des personnes LGBT. Le processus évolue, et, toujours selon la même source, d'autres rencontres ont lieu avec le Pape.

Ce qui fait dire aux évêques belges qu'ils sont « en communion avec le pape François ». Les

évêques s'appuient d'une part sur la « prise de distance » du pape par rapport au document de la Congrégation pour la doctrine de la foi qui avait explicitement condamné la bénédiction des couples homosexuels en mars 2021. Argument supposé, soit dit en passant.

Ils s'appuient également, comme il fallait s'y attendre, sur *Amoris laetitia* : « Nous sommes en ligne avec ce qu'il veut [le pape], à savoir le respect et l'accompagnement des personnes, dans la suite d'*Amoris laetitia*. » Au chapitre 8 de cette exhortation apostolique, publiée en 2016, le Pape insistait en effet en particulier sur l'importance d'« accompagner, discerner et intégrer la fragilité ».

Les évêques rappellent d'ailleurs que le texte, que certains d'entre eux n'hésitent pas à qualifier de « bénédiction », n'est que l'une des mesures adoptées pour mieux accueillir les personnes homosexuelles dans l'Église. « Nous voulons qu'il y ait une pastorale pour les personnes et pour les couples homosexuels mieux structurée », résume-t-on.

Une autre source proche de l'épiscopat résume : « Nous pensons que ce n'est pas contraire à la volonté de Dieu, s'il y a un amour réciproque, la fidélité, de l'attention à l'autre. »

Du côté de Rome, alors que le signataire du document de mars 2021, le cardinal Luis Ladaria Ferrer, président du Dicastère pour la doctrine de la foi, sera bientôt remplacé, c'est le silence complet.

Réactions de cardinaux

Trois cardinaux se sont distingués par leur réaction au texte des évêques belges. Le cardinal Wim Eijk, archevêque d'Utrecht, a longuement expliqué son opposition, et termine sa démonstration par un vœu : « que les évêques flamands soient bientôt invités par les milieux ecclésiastiquement compétents à retirer leur déclaration et qu'ils s'y plient ».

Le cardinal Francis Arinze à son tour, dans une déclaration datée du 24 septembre, a expliqué que les évêques flamands de Belgique ont « fait une erreur ». Et de rappeler à son tour que ce type de bénédiction était inexistante, parce que l'Eglise n'a pas le pouvoir de donner une bénédiction aux personnes de même sexe, comme l'a rappelé la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Dans une déclaration envoyée à *LifeSiteNews*, le cardinal Gerhard Müller a condamné à son tour cette comme étant « hérétique » et « diamétralement opposée à la Parole de Dieu sur le mariage, la famille et la création de l'homme en tant qu'homme ou femme ».

La question est la suivante : que vont faire ces cardinaux – et certains évêques qui ont également condamné cette horreur – devant le silence romain qui apparaît maintenant comme complice ? Il faudra bien tirer les conclusions et réagir comme la situation le nécessite. Sans quoi, demain, avec le Synode sur la synodalité, cette pseudo-bénédiction sera répandue partout.

Source : [FSSPX.News](#)

Source : laportelatine.org/actualite/belgique-francois-aurait-approuve-la-benediction-des-couples-homosexuels

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France